

[Text]

income—25 per cent of income is the criteria we apply, and we play with the interest rate downwards and we play with the amortization period afterwards to get some kind of arrangement. With provincial assistance, we are going to get down to where people just over \$3,000 a-year-incomes are able to buy homes.

Mr. Gilbert: Mr. Minister, one of the final conclusions of that report was that there should be a working committee composed of public officials and environmental specialists and members of the general public to assess the innovative approach to housing. You say that you have set up a committee. Does it include any members of the public and do you think it should?

Mr. Andras: Do you mean to evaluate the \$200 million program? We are making public in this interim report what was done. We suggest some of our ideas whether good or bad in the report, of course. I am very sure a lot of people across this country will examine it, will criticize it, will come forward with constructive suggestions how it should have been done and how similar programs or innovative approaches in the future should be undertaken. My impression was that this was a thrust for funding of a group in the Canadian Council on Social Development to get a grant to do, as they call it, an independent analysis and evaluation. There are lots and lots of people in this country who would like to be doing independent evaluations of government programs, and in fact it is going on all the time. Are they the ones that should do it or should somebody else do it? Our board of directors of CMHC includes people from the private sector. It is open knowledge—there are 264 members of Parliament that will examine that and advise us on it.

Mr. Gilbert: Mr. Minister, I think there was some talk of setting up a foundation to involve citizen participation in public housing and other projects.

Mr. Andras: A foundation, Mr. Gilbert? I am all for the principle but I do not remember the discussion of a foundation, really.

Mr. Gilbert: No, it is not in the report of the Social Development Council. It is not in that particular report, but there has been a recommendation, I think, coming from that group and some other groups, that there should be a foundation supported by the government for citizen participation in public housing. I think you have made statements in the past with regard to that. Has there been any action on your part?

Mr. Andras: With regard to "foundation", that is the first time I have heard that word used in connection with this theme. Most certainly we announced 13 months ago in the public housing guideline statement I made in the House, our support for tenant participation in the management of public housing projects, and that we were

[Interpretation]

cadre de certaines limites. Je crois que j'ai essayé de décrire cela il y a quelques minutes, nous commençons à partir de 8 $\frac{3}{4}$, ajusté au revenu, 25 p. 100 du revenu est le critère que nous appliquons, et nous essayons d'abaisser le taux d'intérêt puis nous nous occupons de la période d'amortissement pour obtenir certaines dispositions. Avec l'aide des provinces nous arriverons au point où les gens ayant un revenu un peu supérieur à \$3,000 seront en mesure d'acheter une habitation.

M. Gilbert: Monsieur le ministre, une des conclusions finales de ce rapport était qu'il devrait y avoir un comité de travail composé de fonctionnaires publics, de spécialistes de l'environnement et de membres du public pour évaluer la nouvelle méthode relative au logement. Vous dites que vous avez institué un comité, des membres du public en font-ils partie et pensez-vous qu'ils le devraient?

M. Andras: Voulez-vous dire pour évaluer le programme de 200 millions de dollars? Nous publierons dans le rapport intérimaire ce qui a été accompli. Bien entendu, nous proposons certaines de nos idées dans le rapport, qu'elles soient bonnes ou mauvaises. Je suis sûr que beaucoup de gens d'un bout à l'autre du Canada l'étudieront, le critiqueront, formuleront des propositions constructives, comme cela aurait dû être fait et comment les programmes similaires ou des méthodes nouvelles devraient être entreprises à l'avenir. Mon impression c'est que cela avait pour objet l'obtention de fonds pour un groupe travaillant au sein du Conseil canadien sur le développement social, en fait ils obtiennent une subvention pour faire, comme ils l'appellent, une évaluation et une analyse indépendantes. Au Canada il y a beaucoup de gens qui aimeraient faire des évaluations indépendantes des programmes gouvernementaux, et en fait cela est accompli tout le temps. Est-ce à eux de le faire, ou quelqu'un d'autre devrait-il le faire? Notre conseil d'administration à la Société centrale d'hypothèques et de logement compte des représentants du secteur privé. Tout le monde sait qu'il y a 264 députés qui étudieront cela et nous donneront des conseils à ce sujet.

M. Gilbert: Monsieur le ministre, je pense qu'il a été question de l'institution d'une fondation pour obtenir la participation des citoyens dans le domaine du logement public et d'autres projets?

M. Andras: Une fondation, monsieur Gilbert? D'après le principe mais je ne me souviens pas de discussions au sujet d'une fondation.

M. Gilbert: Non, cela ne se trouve pas dans le rapport du Conseil du développement social. Mais je crois qu'une recommandation a été formulée par ce groupe et par d'autres groupes, préconisant l'institution d'une fondation financée par le gouvernement pour la participation des citoyens dans le domaine du logement public. Je pense que dans le passé vous avez fait des déclarations à ce sujet. Avez-vous pris des mesures à cet égard?

M. Andras: En ce qui concerne une fondation, c'est la première fois que j'entends mentionner ce mot relativement à ce sujet. Très certainement, il y a 13 mois dans la déclaration concernant les directives ayant trait au logement public, que j'ai faite à la Chambre des communes, j'ai mentionné que j'appuyais la participation des loca-